

ARL 3000 Éthique en archéologie

Hiver 2019

Responsable : Thierry Petit

Objectifs

Le cours a pour objectif de faire prendre conscience à l'étudiant des problèmes éthiques que pose la recherche archéologique, des exigences de la profession d'archéologue et des cadres de références nationaux et internationaux censés assurer la protection du patrimoine archéologique. Plus largement encore, et au-delà de la simple réglementation de la pratique archéologique, il convient de jeter un regard critique sur les effets que peuvent avoir les modes opératoires de l'archéologie sur la société en général.

En dépit de la mise en garde de Montaigne (« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme »), les considérations éthiques furent longtemps séparées de la recherche scientifique. De nos jours elle doit être replacée au cœur de nos pratiques et de notre réflexion. On envisagera donc les différents aspects du métier d'archéologue, à la fois comme scientifique et comme acteur social. L'activité archéologique sera envisagée comme une interprétation du passé inévitablement affectée par des considérations contemporaines, et, dans cette mesure, impliquée dans les enjeux actuels, économiques, nationaux, religieux, idéologiques, écologiques, etc.

Contenu

Le cours envisagera les liens entre le métier de l'archéologue et la société, notamment :

1. Les considérations éthiques dans la recherche et la pratique scientifiques
2. Les rapports entre archéologie et patrimoine, et leur rôle dans la société
3. Les chartes, conventions internationales, codes de déontologie pour la protection du patrimoine archéologique; les lois, règlements et autres documents qui conditionnent et orientent la pratique professionnelle, en particulier au Québec et au Canada.

Ces différents aspects serviront de cadre au contenu du cours, aux débats, et aux travaux réalisés au cours de la session.

Fonctionnement

La première partie de chaque séance consistera en exposé magistral sur une thématique générale; elle sera suivie d'une étude de cas plus spécifique. Pour préparer chaque séance, l'étudiant sera tenu de lire un certain nombre de publications qui lui seront fournies.

Évaluation

À venir

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

[Compétence langagière](#)

[Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental](#)

[Politique d'évaluation des études](#)

Politique d'évaluation du français

Politique sur le plagiat

Politique de révision de notes

Évaluation du cours